

69537

STAT/DSS/90/3.1/(iv) (a) . (i)

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
DIVISION DE LA STATISTIQUE

DIRECTIVES RELATIVES A L'AMELIORATION DES STATISTIQUES
SUR LES JEUNES EN AFRIQUE
(PROVISOIRE)

Addis-Abeba
Novembre 1990

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	1
II. LES STATISTIQUES DE BASE SUR LES JEUNES	4 - 20	2 - 5
III. LES SOURCES DES STATISTIQUES	21 - 38	5 - 10
IV. CONCLUSION	39 - 41	10 - 11
ANNEXE I: LES SERIES STATISTIQUES DE BASE SUR LES JEUNES		
ANNEXE II: SOURCES POSSIBLES DES STATISTIQUES SUR LES JEUNES		
ANNEXE III: DATES DES RECENSEMENTS ET DES ENQUETES REALISES EN AFRIQUE		

I. INTRODUCTION

1. Les recommandations et les pratiques internationales définissent les "jeunes" comme l'ensemble des individus du groupe d'âge de 15 à 24 ans. En suggérant la limite supérieure de 24 ans, on tient compte des problèmes que les jeunes rencontrent dans les domaines de l'enseignement supérieur, technique et professionnel, de l'emploi et du bien-être social. Il faut mentionner qu'en Afrique la signification sociale de l'âge varie d'une culture à une autre et les notions d'enfance d'adolescence et de jeunesse sont très mouvantes et que, dans la formulation des politiques économiques et sociales nationales, la définition du terme: "jeunes" varie dans le temps et d'un pays à un autre. En conséquence, la définition généralement utilisée (15-24 ans) peut ne pas être idéale pour tous les points de vue, mais elle constitue une base raisonnable de travail pour la collecte et la compilation des statistiques sur les jeunes.

2. Dans le cadre de la planification nationale du développement économique et social, la planification sectorielle concernant les jeunes a besoin de ces statistiques. Elles sont nécessaires pour:

- i) l'étude de la situation actuelle, l'analyse des faits dominants, et l'identification des besoins;
- ii) la formulation des projections, des plans et des programmes de développement;
- iii) l'examen des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de ces programmes ainsi que leur évaluation c'est-à-dire l'impact sur les conditions des jeunes.

3. Etant donné l'importance de ces données statistiques, le présent document a pour objet de formuler des directives provisoires pour leur production ainsi que pour leur amélioration. La première partie décrit de façon systématique les données statistiques qui sont nécessaires pour étudier les nombreux aspects des conditions des jeunes, leur évolution et leur utilisation dans la planification. La deuxième partie examine les trois principales sources qui permettent de les obtenir; ce sont les investigations sur le terrain du type recensement, les investigations sur le terrain du type enquêtes par sondage et les sources administratives. On trouvera en annexe I et annexe II une récapitulation sous forme de tableaux des séries statistiques de base sur les jeunes et leurs sources possibles.

II. LES STATISTIQUES DE BASE SUR LES JEUNES

4. Afin de satisfaire les besoins de la planification sectorielle relative aux jeunes, les statistiques de base requises doivent couvrir tous les aspects et portent:

- i) d'une part, sur les caractéristiques démographiques jugées fondamentales (âge, sexe, situation matrimoniale ...);
- ii) et d'autre part sur les caractéristiques socio-économiques parmi lesquelles la santé, l'instruction, l'activité économique, l'emploi ...).

5. Mais comme la population prise en compte ici ne concerne qu'un sous-ensemble (population de 15 à 24 ans) mais non pas la population globale (tous âges), les données doivent être repérées par rapport au caractère "âge". La connaissance de l'âge est donc fondamentale car elle fournit la base sur laquelle les informations sont constituées.

1. Statistiques démographiques

a) Nombre et répartition

6. Le nombre d'individus selon l'âge est l'information de base à recueillir. Il peut être classé en différents groupes significatifs afin de faciliter l'identification des problèmes et des besoins les concernant respectivement. Par exemple on pourrait déterminer deux groupes, les adolescents (15-19) et les jeunes adultes (20-24) dont les problèmes et les besoins sont complètement différents.

7. Les répartitions selon le sexe et selon la situation matrimoniale sont aussi importantes. Les problèmes des garçons et des filles, mariés ou non mariés sont différents et demandent des solutions différentes.

8. Les données sur le niveau d'instruction selon le sexe sont nécessaires pour la planification de l'éducation et de l'emploi. D'autres données démographiques utiles à la planification des besoins des jeunes concernent le nombre, la situation matrimoniale et l'activité économique des femmes en âge de procréer, le nombre d'enfants.

b) Naissances et décès

9. Les informations sur le nombre de naissances selon l'âge de la mère, le nombre de mères qui meurent par suite de grossesses, la mortalité selon les groupes d'âge spécifiques et les causes des décès sont nécessaires pour la formulation des programmes de santé. Les statistiques dérivées comme l'espérance de vie à un âge donné des jeunes et le nombre de survivants correspondant sont essentiels pour les projections et peuvent être utilisées comme indicateurs globaux de la mortalité pour les comparaisons dans le temps.

c) Migrations

10. Les données sur les migrations internationales et internes sont nécessaires pour les projections de la population et la planification de l'éducation et de l'emploi. Plus spécifiquement, en ce qui concerne les migrations entre les zones rurales et les zones urbaines qui sont des facteurs importants, les données doivent indiquer l'importance des migrations au cours d'une période de référence (12 mois) avec une ventilation selon l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et la raison de la migration en faisant la distinction entre migration permanente ou migration saisonnière.

2. Statistiques socio-économiques

a) Santé et nutrition

11. Les statistiques nécessaires à la planification de la santé portent principalement sur l'état de santé, l'état de morbidité, les programmes de vaccinations et l'utilisation des services de santé. En ce qui concerne la morbidité, il est important d'avoir des données sur le nombre de malades selon le type de maladie et la durée de la maladie pour l'évaluation des programmes de santé et pour le calcul des conséquences économiques des maladies.

12. Les statistiques de la nutrition concernent la ration nutritionnelle des jeunes selon l'âge et le sexe et celle des mères pendant la période de grossesse. Les données sur l'état nutritionnel des individus portent sur la ration en protéines, en calories, en vitamines afin de les comparer aux normes standards et permettent de déterminer le nombre ou la proportion de jeunes souffrant de malnutrition. Le poids et la taille sont souvent aussi utilisés comme indicateurs à long terme de l'état de santé des jeunes.

b) Education

13. Les données fondamentales sont le nombre et le pourcentage de jeunes inscrits dans les écoles, les centres de formation et les universités selon l'âge et le sexe. Une classification selon la situation matrimoniale est aussi importante car l'inscription scolaire dépend beaucoup de la situation matrimoniale surtout dans le cas des filles. Ces données sont bien entendu détaillées selon les différents niveaux de système d'éducation en vigueur dans le pays. Les informations sur les redoublements et les déperditions sont nécessaires, non seulement pour planification de l'éducation, mais aussi pour l'administration car elles aident à évaluer l'efficacité du système d'éducation.

c) Emploi

14. La planification de l'emploi consiste à employer les jeunes ou à les aider à trouver un emploi approprié. Les données à recueillir portent sur le nombre et la répartition de la population active selon l'âge, le sexe et le secteur d'activité. La participation dans les secteurs économiques dépend de la situation matrimoniale surtout pour les filles et il est utile d'avoir des informations sur ce point.

15. La population active comprend les "personnes avec un emploi" et les "chômeurs". Les personnes avec un emploi doivent être classés selon l'activité économique, la profession, le statut dans l'emploi, le nombre d'heures et de jours travaillés et les rémunérations. Dans le cas des chômeurs, les données sur le niveau d'instruction, le domaine de spécialisation et la dernière profession le cas échéant, doivent être collectées.

16. Les informations sur les demandes et les offres d'emploi sont aussi utiles pour la planification si elles sont ventilées selon l'âge, le sexe et la qualification.

d) Bien-être

17. Dans ce secteur une attention particulière doit être portée aux problèmes de certaines groupes spéciaux. Ce sont:

- les jeunes n'ayant jamais fréquenté l'école et n'ayant jamais travaillé (inactifs);
- les handicapés physiques et mentaux;
- les jeunes délinquants et criminels.

18. En général, les données sur le nombre d'individus inclus dans chaque groupe, classées selon l'âge et le sexe constituent les informations de base. Toutefois, des données spécifiques supplémentaires propres à chaque groupe doivent être aussi collectées:

- pour les inactifs: situation matrimoniale et raisons d'inactivité;
- pour les handicapés: nature de l'handicap, fréquentation scolaire, formation professionnelle;
- pour les délinquants et les criminels: nature du délit ou du crime, niveau d'instruction.

19. Les données relatives à la taille, à la composition, au revenu et aux dépenses des ménages en général, permettent d'avoir une image des conditions et des niveaux de vie et de les classer en groupes socio-économiques. Des informations sur l'âge du chef de ménage sont nécessaires pour la planification des ménages des jeunes selon les groupes socio-économiques.

20. Les séries statistiques de base sur les jeunes décrites ci-dessus, sont résumées dans le tableau présenté en annexe I. Elles peuvent être insuffisantes ou ambitieuses selon les besoins des pays. Néanmoins, elles peuvent constituer une base raisonnable pour la formulation des politiques, des plans et des programmes de développement pour les jeunes.

III. LES SOURCES DES STATISTIQUES

21. Diverses sources permettent de fournir les statistiques sur les jeunes, mentionnées ci-dessus. En gros, elles peuvent être classées selon les trois catégories suivantes:

- i) les investigations sur le terrain du type recensement;
- ii) les investigations sur le terrain du type enquête par sondages;
- iii) et les sources administratives.

1. Les investigations sur le terrain du type recensement

- a) Recensement de la population et de l'habitat

22. Actuellement tous les pays africains, sauf un, ont réalisé au moins un recensement général de la population et de l'habitat. Des informations plus ou moins précises et détaillées ont été

recueillies sur les sujets préconisés par les recommandations africaines pour les recensements de la population et de l'habitat de 1970 et de 1980. L'annexe III montre les dates des différents recensements réalisés en Afrique selon les séries. Parmi les sources de données, les recensements de la population occupent une des places les plus importantes pour l'obtention des statistiques démographiques, socio-économiques sur les jeunes telles que l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, les naissances, les décès, l'instruction, la population active, l'emploi, les activités économiques, le nombre de femmes qui travaillent et celles qui ont des enfants, les migrations des jeunes et aussi les données sur les ménages. Il faut mentionner que le recensement de la population est également une source d'information sur les personnes handicapées physiquement (cas de l'Ethiopie, Kenya, Zambie, Zaïre, Togo). Mais comme un recensement de la population est une opération lourde, complexe et très coûteuse, il n'est pas possible de collecter des données qui nécessitent des mesures et des concepts difficiles et délicats comme par exemple les causes de décès.

b) Autres recensements

23. Le recensement de l'agriculture et le recensement industriel et commercial peuvent aussi fournir des informations utiles sur les jeunes, en particulier le nombre d'employés dans les exploitations agricoles et dans les établissements industriels et commerciaux, les salaires et le nombre d'heures ou de jours travaillés. Néanmoins, il faut prévoir dans le questionnaire des rubriques concernant l'âge et le sexe.

24. Ces recensements présentent l'avantage de fournir des données pour tout échelon géographique, administratif ou autre, aussi petit soit-il, et ces données peuvent être ainsi présentées selon la forme voulue. Les recensements, surtout le recensement de la population et de l'habitat, offrent l'opportunité de recueillir des informations de base sur les jeunes et il faut en tirer le maximum de profit.

2. Les investigations sur le terrain du type enquêtes par sondage

25. De nombreuses enquêtes par sondage ont été effectuées dans les pays africains et on peut dire, comme c'est le cas des recensements de la population et de l'habitat, qu'elle fournissent une part importante des statistiques sur les jeunes. Elles sont effectuées auprès des ménages ou auprès des établissements; elles peuvent

être une enquête à objectif unique (démographique, agricole, consommation ...) ou bien une enquête à objectifs multiples sans qu'il y ait forcément de corrélations entre ces objectifs. Ces enquêtes sont un moyen efficace et rapide de collecter des données socio-économiques non disponibles dont on a un besoin urgent.

a) Enquêtes démographiques

26. Elles ont comme objectifs principaux:

- i) l'estimation de la population et sa répartition géographique;
- ii) l'estimation des diverses caractéristiques démographiques et parfois socio-économiques de la population actuelle;
- iii) l'estimation des mouvements de la population (fécondité, mortalité, migration).

27. A ces objectifs strictement démographiques, une même enquête peut aussi comporter des objectifs d'ordre social pour mesurer les effets des programmes spécifiques mise en oeuvre comme la planification familiale. Actuellement, ces types d'enquête sont de plus en plus réalisés en Afrique et ils portent les dénominations d'Enquête démographique et de santé et d'Enquêtes sur la contraception. On trouvera en annexe III la liste des types d'enquêtes réalisés en Afrique.

b) Enquêtes revenu et budget des ménages

28. Bien que ces enquêtes portent en général sur les revenus et les dépenses des ménages, elles comprennent aussi d'autres volets comme les caractéristiques démographiques individuelles, la santé, l'instruction, l'emploi, afin d'avoir une image de la composition, des conditions et des niveaux de vie des ménages. Il est alors possible d'obtenir des informations concernant les jeunes sur ces aspects. Si l'enquête porte un volet sur les dépenses d'alimentation, des données sur l'état nutritionnel (apport de calories, de protéines, de vitamines) des membres des ménages, peuvent être obtenues.

c) Enquêtes de santé et de morbidité

29. Les enquêtes de santé et de morbidité ont été réalisées dans certains pays mais actuellement elles sont combinées avec les enquêtes démographiques. Elles ont pour objectifs d'obtenir des données sur les décès et les causes de décès, les cas de maladie, leurs fréquences, leurs causes et leur durée afin de compléter les autres statistiques de santé provenant d'autres sources.

d) Enquêtes sur la main d'oeuvre et l'emploi

30. Ces enquêtes donnent, outre les données démographiques de base habituelles (âge, sexe, situation matrimoniale...) des informations sur la participation dans l'activité économique, le type d'activité, la profession, la situation dans l'emploi, le nombre d'heures et/ou de jours travaillés, les salaires, le nombre d'accidents survenus... Les tableaux publiés peuvent ne pas être conformes en ce qui concerne les statistiques sur les jeunes mais les données brutes disponibles sur les fichiers de base peuvent être exploitées pour pouvoir répondre à ces demandes.

e) Autres enquêtes

31. Des enquêtes destinées à servir telle ou telle recherche sur un aspect particulier sur les jeunes comme les enquêtes en milieu scolaire, les enquêtes de niveaux de vie, les enquêtes sur les migrations donnent aussi des informations utiles même si leur champ de couverture est limité. Cependant de telles enquêtes doivent être encouragées car elle faciliteront l'étude approfondie d'un domaine particulier intéressant les jeunes.

3. Les sources administratives

32. Les statistiques administratives courantes sont disponibles normalement comme sous-produits des activités administratives (statistiques des faits d'état-civil, statistiques de santé) ou comme le produit d'une opération statistique courante (statistiques de l'éducation, recensement des fonctionnaires). Collectées et exploitées dans le but de satisfaire les besoins de l'Administration, ces données peuvent ne pas correspondre aux normes statistiques et sont sujettes à caution compte tenu des concepts, des définitions et des méthodes de collecte utilisées. Toutefois, elles ont l'avantage d'être disponibles selon les divisions administratives et surtout d'être présentées sous forme de séries temporelles comparables ce qui est une nécessité absolue pour l'analyse.

a) Registres de population, recensement administratif, système d'état civil

33. Ces systèmes d'enregistrement de la population existent dans les pays africains et fournissent des informations sur les caractéristiques démographiques. Dans certains cas (registres de population du Rwanda, de l'Ethiopie, de la Tanzanie, recensements administratifs dans les pays francophones) des informations sur l'instruction, l'emploi, l'activité économique etc. sont aussi disponibles mais elles nécessitent une exploitation spéciale pour obtenir les statistiques socio-économiques sur les jeunes.

b) Santé

34. Les statistiques de la santé couramment collectées et publiées - exceptées les statistiques des faits d'état civil (naissances selon l'âge de la mère, décès selon l'âge et le sexe) - portent sur l'utilisation des services de santé que sont la médecine préventive (personnes vaccinées, immunisées et les personnes subissant des contrôles médicaux) et les consultations médicales (malades non hospitalisés et hospitalisés). L'identification des personnes utilisant ces services et même parfois des renseignements socio-économiques les concernant sont portés sur les registres ainsi des informations détaillées et intéressantes peuvent être obtenues sur l'état de santé des jeunes. Mais il faut mentionner que ces statistiques ne sont pas exhaustives et peuvent ne se référer qu'à la santé publique.

c) Education

Les statistiques de l'éducation sont normalement collectées et publiées dans tous les pays africains et sont obtenues à partir des questionnaires que l'Administration envoie aux établissements. L'unité de base est l'élève et les caractéristiques de base sont l'âge, le sexe, le type d'enseignement suivi, le niveau et la classe, le type d'enseignement (public, privé), la nationalité. Puisque l'âge de l'élève est connu, tout croisement est rendu possible entre les différentes caractéristiques si bien que les besoins peuvent être satisfaits en statistiques sur les jeunes concernant l'éducation. Les informations relatives aux redoublements et aux déperditions doivent être exploitées car elles constituent un élément fondamental pour la planification de l'enseignement.

d) Statistiques de l'emploi

36. Les statistiques relatives à l'emploi des jeunes sont tirées des registres du service de l'emploi et portent sur les demandeur d'emplois et les placements effectués. Parfois, des informations sur les programmes de formation et de recyclage pour les jeunes peuvent être obtenues.

e) Statistiques de la délinquance et de la criminalité

37. Ces statistiques sont collectées et publiées par les services responsables, de la police et de la justice, elles se réfèrent aux personnes arrêtées, accusées et condamnées aussi qui aux personnes détenues ou en liberté surveillée. Les informations sur l'âge, le sexe, l'instruction, la situation matrimoniale, le type et la gravité des délits ou des crimes sont parfois portées sur les registres administratifs et leur exploitation fournirait les données requises.

38. Les sources possibles des statistiques sur les jeunes, décrites ci-dessus de façon assez détaillée, sont présentées dans le tableau récapitulatif présenté en annexe II. La mention des différentes sources en face de la nature de l'information ne signifie pas que l'information voulue est disponible à partir de toutes ces sources. En fait, il se peut que les statistiques sur les jeunes dont on a besoin ne soient pas disponibles selon la forme voulue à partir de n'importe laquelle de ces sources mais nécessitent soit une exploitation supplémentaire des fichiers de base soit un effort d'amélioration des rubriques contenues dans les questionnaires.

IV. CONCLUSION

39. Les deux sections précédentes ont examiné les types de statistiques requises et les différentes sources d'informations pour la collecte et la compilation des statistiques sur les jeunes. La plupart de ces données sont peut-être disponibles mais ne sont pas présentées sous la forme voulue. D'autres peuvent exister dans les fichiers de base mais non exploitées tandis que d'autres ne sont pas disponibles mais pourraient l'être en apportant quelques modifications ou additions aux documents de base existants ou en effectuant des investigations spécifiques. Ainsi, dans le but d'avoir une idée exacte de la situation actuelle, chaque pays devrait recenser les sources statistiques disponibles et classer les données requises selon les catégories suivantes:

- disponibles selon la forme voulue;
- disponibles dans les documents de base et pouvant être compilée selon la forme voulue;
- non disponibles mais pouvant être collectées moyennant quelques ajustements;
- non disponibles et nécessitant de nouvelles opérations.

Une solution appropriée peut être alors trouvée pour chaque cas, selon la nature des données requises, la périodicité des sources d'information, les systèmes de collecte et le genre d'améliorations à apporter.

40. La décision d'entreprendre de nouvelles opérations et le développement des systèmes statistiques pour la fourniture des statistiques sur les jeunes exigent des efforts contenus et des moyens financiers importants. Ils mettent du temps à se matérialiser et sont des solutions à long terme. Aussi, certaines

mesures à court terme doivent être considérées dans l'immédiat dont la plus importante est l'exploitation supplémentaire des fichiers de base des recensements et des enquêtes réalisés, et des registres administratifs, pour la fourniture des séries statistiques de base sur les jeunes.

41. Enfin, les statistiques sur les jeunes ne constituent pas une branche indépendante des statistiques puisqu'elles comprennent les statistiques démographiques, la santé, l'éducation, l'emploi etc... Les sources et la production de ces statistiques sont généralement sous la responsabilité de différents bureaux statistiques ministériels (service central de la statistique, santé, éducation, agriculture...). De même les utilisateurs de ces statistiques sont aussi nombreux et comprennent outre les planificateurs, les responsables de la santé, de l'éducation, de l'ordre public, de la justice ... Ainsi, la collecte, la compilation, la publication, la diffusion et l'interprétation des statistiques sur les jeunes doivent être conçues comme la responsabilité conjointe de tous ceux qui sont concernés par leur production et leur utilisation. La mise en place d'un comité de coordination comprenant les différents responsables est donc indispensable pour traiter toutes ces questions.

ANNEXE I

LES SERIES STATISTIQUES DE BASE SUR LES JEUNES

A. STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

1. Population totale selon le sexe et l'âge (groupe d'âge quinquenal)
2. Répartition des jeunes selon le sexe et l'âge (détaillé)
3. Nombre de jeunes selon l'âge, le sexe et la situation matrimoniale.
4. Nombre de jeunes selon l'âge, le sexe, le niveau d'analphabétisme et le niveau d'instruction.
5. Nombre de femmes (15-24) selon l'âge, le nombre de naissances vivantes et le nombre d'enfants en vie.
6. Nombre de femmes (15-24) selon l'activité professionnelle et le nombre d'enfants (0-4) en vie.
7. Taux de mortalité maternelle (femmes de 15-24)
8. Décès selon l'âge, le sexe et la cause du décès.
9. Taux de mortalité selon l'âge et les groupes socio-économiques.
10. Espérance de vie à un âge donné ou groupe d'âge (15-19, 20-24) pour chaque sexe.
11. Migration au cours des 12 derniers mois selon l'âge, le sexe et
 - a) lieu d'origine
 - b) degré d'instruction
 - c) raison de la migration
 - d) permanente ou saisonnière

B. NUTRITION ET SANTE

1. Répartition de la ration nutritionnelle journalière selon l'âge et le sexe.
2. Ration journalière des mères durant les périodes pré-natales et post natales selon l'âge.
3. Répartition du poids et de la taille selon l'âge et le sexe.

4. Incidence des maladies dans les divers groupes d'âge (15-19 et 20-24) selon les groupes socio-économiques.
5. Nombre de consultations selon l'âge, le sexe et le diagnostic.
6. Nombre de cas d'hospitalisation selon l'âge, le sexe et la cause de la maladie.
7. Nombre de personnes vaccinées selon le sexe, l'âge et le type de vaccination.

C. EDUCATION

1. Nombre d'écoles, d'enseignants et d'inscrits selon le sexe dans
 - a) l'enseignement du premier degré
 - b) l'enseignement du second degré
 - général
 - technique et professionnel
 - normal
 - c) les écoles spécialisées.
2. Nombre de jeunes (15-24) inscrits selon l'âge, le sexe et la situation matrimoniale dans:
 - a) l'enseignement du premier degré
 - b) l'enseignement du second degré:
 - général
 - technique et professionnel
 - normal
 - c) les écoles spécialisées.
3. Nombre et pourcentage des redoublants dans chaque grade selon l'âge et le sexe et le niveau d'enseignement (primaire, secondaire et spécial).
4. Nombre et pourcentage des déperditions de chaque grade selon l'âge et le sexe et le niveau d'enseignement (primaire, secondaire et spécial).

5. Nombre d'universités, de grandes écoles ou d'institutions équivalentes et nombre d'étudiants inscrits à plein temps et à temps partiel selon l'âge, le sexe, la situation matrimoniale et le domaine d'étude.

Note: Dans la mesure du possible les tableaux ci-dessus seront ventilés en secteur public et secteur privé.

D. EMPLOI

1. Nombre et pourcentage des jeunes économiquement actifs selon l'âge, le sexe et la situation matrimoniale.
2. Répartition des jeunes économiquement actifs selon l'âge, le sexe et
 - a) si avec emploi:
 - i) branche d'activité
 - ii) profession
 - iii) statut
 - iv) nombre de jours de travail par mois eu nombre d'heures de travail par semaine.
 - v) gain moyen journalier ou mensuel
 - b) si sans emploi:
 - i) niveau d'instruction
 - ii) dernière profession le cas échéant.
3. Nombre de jeunes inscrits sur les registres de demande d'emploi selon l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et la profession recherchée.
4. Nombre d'offres d'emplois non satisfaites selon la profession et les qualifications exigées.

E. BIEN-ETRE

1. Taille moyenne et structure des ménages selon les différents groupes socio-économiques (ensemble).
2. Nombre et structure des ménages selon l'âge (15-24) du chef de ménage et leur répartition selon les différents groupes socio-économiques (ménages des jeunes).
3. Revenu et dépenses des ménages selon les groupes socio-économiques (Ensemble).

4. Revenu et dépenses des ménages des jeunes selon les groupes socio-économiques.
5. Nombre et pourcentage de jeunes inactifs (c'est-à-dire ni inscrits dans une école/centre de formation, ni économiquement actifs) selon l'âge, le sexe et la situation matrimoniale.
6. Répartition des inactifs selon la raison d'inactivité.
7. Nombre d'handicapés selon l'âge, le sexe et le type d'handicap:
 - a) handicapés physiquement
 - b) handicapés mentalement.
8. Nombre de jeunes handicapés, selon le type d'handicap, inscrits dans les institutions d'enseignement général et de formation.
9. Nombre de jeunes délinquants/criminels selon l'âge, le sexe et le type d'infraction.
10. Nombre de de jeunes détenus et de jeunes sous liberté surveillée selon l'âge et le sexe et le niveau d'instruction.

ANNEXE II

SOURCES POSSIBLES DES STATISTIQUES SUR LES JEUNES

Nature de l'information	Sources
A. STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	
a) Population selon l'âge, sex, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et la branche d'activité.	Recensement de la population, enquêtes démographiques, enquêtes sur l'emploi, registre de la population.
b) Naissances, décès, migrations	Recensement de la population, état civil, enquêtes démographiques et de santé. Recensement de la population, enquêtes démographiques, enquêtes démographiques, enquêtes sur les migrations.
B. NUTRITION ET SANTE	
a) Nutrition	Enquêtes budget de consommation, enquêtes nutritionnelles.
b) Poids et taille	Enquêtes nutritionnel-; les enquêtes démographiques et de santé; registres scolaires de santé.
c) Maladies, hospitalisation, vaccination.	Enquêtes démographiques et de santé, registres de santé (hopitaux).
C. EDUCATION	
a) Alphabétisme et scolarisation	Recensement de la population, enquêtes démographiques, statistiques scolaires, enquêtes spéciales sur le milieu scolaire.
b) Ecoles, élèves et étudiants	Statistiques de l'éducation

- c) Redoublement et déperdition
Statistiques de l'éducation, enquêtes spéciales sur le milieu scolaire.
- D. EMPLOI
 - a) Emploi et chômage
Recensement de la population, enquête démographique, enquête sur emploi, registres administratifs sur l'emploi.
 - b) Population active et inactive
Recensement de la population, enquêtes démographiques.
- E. BIEN-ETRE
 - a) Taille et structure des ménages; revenu et dépenses des ménages
Recensement de la population, enquête revenu et budget des ménages.
 - b) Inactivité
Recensement de la population, enquête démographique, enquête sur l'emploi, enquête sur le milieu scolaire, statistiques scolaires.
 - c) Handicapés
Recensement de la population, enquête démographique et de santé.
 - d) Délinquance et criminalité
Registre du tribunal, registres du ministère l'intérieur (police).

ANNEXE III

DATES DES RECENSEMENTS ET DES ENQUETES REALISES EN AFRIQUE

PAYS	RECENSEMENTS				ENQUETES				DEMOGRAPHIQUES
	1955-64	1963-74	1975-84	1985-94	EMF	EC	EDS-I	EDS-II	
Algérie		1966	1977	1987					
Angola	1960	1970	1983*						1986
Bénin	1979	1991P	1981/82				
Botswana	956, 196	1971	1981	1991P		1984	1988	1991/92P	1981/83, 1981/82
Burkina Faso	1975	1985				1991/92P	1983, 1987/88, 1988
Burundi	1979	1990				1991/92P	1981/82
Cameroun	1976	1987	1978		1987		1970/71
Cap Vert	1960	1970	1980	1990				1989	1987/88
Rép. Centrafricaine	1975	1988					
Tchad	1991P					1980, 1984/85
Comores	1968	1966	1980	1991P					1980
Congo	...	1974	1984	1994P					
Côte d'Ivoire	1975	1988	1980/81				1981
Djibouti	1960/61	...	1983	1993P					
Egypte	1960	1966	1976	1986		1980	1988		
Guinée Equatoriale	1960	1965	1983	1993P					
Ethiopie	1984	1994P					1981
Gabon	1960-61	1970	1980	1990P					1981/1982, 1988, 199
Gambie	1963	1973	1983	1993P					
Ghana	1960	1970	1984	1994P	1979/80				
Guinée	...	1972	1983	1993P			1988	1992	1968/69
Guinée-Bissau	...	1970	1979	1991P					
Kenya	1962	1969	1979	1989	1977/78	1984	1989		1973, 1977, 1983
Lesotho	1956	1966	1976	1986	1977				1971, 1973
Liberia	1962	1974	1984	1994P			1986		1978/79, 1989
Libye	1964	1973	1984	1994P	1984**				
Madagascar	1975	1991P					

* - Province de Luanda seulement

** - Contenu similaire mais non réalisée sous les auspices de EMF et EC.

P - Prévu